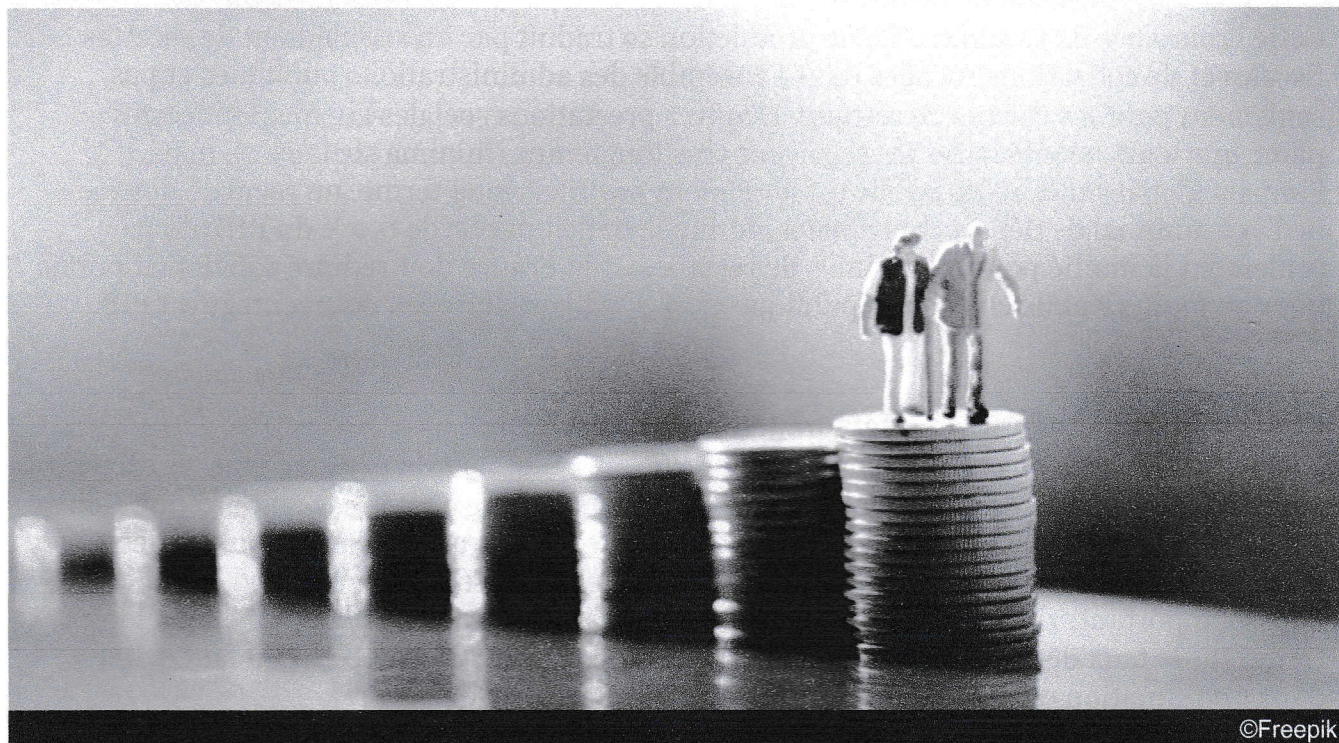


Au-delà des polémiques

Retraites : un problème mal posé

L'enjeu du recul de l'âge va bien au-delà du redressement des comptes des régimes de retraites



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Les débats actuels sur l'âge de départ à la retraite s'appuient principalement sur les perspectives financières des régimes de retraite présentées dans le dernier rapport du conseil d'orientation des retraites.

Pour les uns, le recul de l'âge de départ n'a aucun intérêt puisque les comptes des régimes de retraite seront équilibrés, voire excédentaires, à long terme sans changer la réglementation actuelle. Pour les autres, les déficits prévisibles à court et moyen termes sont tellement élevés, alors même que les régimes spéciaux reçoivent d'importantes subventions de l'État, qu'un recul de cet âge de départ est nécessaire.

“Le principal intérêt de ce recul est d'augmenter la population active et donc, à moyen terme, les capacités de production et l'emploi. Cette croissance de l'emploi et de la production se traduit par un supplément de recettes fiscales et de cotisations sociales dans l'ensemble des administrations publiques et pas seulement pour les caisses de retraite”

Le problème est mal posé parce que les enjeux d'un recul de l'âge de départ vont au-delà du redressement des comptes des régimes de retraite.

Le principal intérêt de ce recul est d'augmenter la population active et donc, à moyen terme, les capacités de production et l'emploi. Le chômage s'accroîtrait certes à court terme mais pas à moyen terme. La réforme de 2010 a d'ailleurs entraîné une hausse de l'emploi, y compris de celui des seniors, et non du chômage dans la décennie qui a suivi.

Cette croissance de l'emploi et de la production se traduit par un supplément de recettes fiscales et de cotisations sociales dans l'ensemble des administrations publiques et pas seulement pour les caisses de retraite. D'autres prestations sociales augmentent certes parce que leurs bénéficiaires les reçoivent plus longtemps (minima sociaux...), mais l'impact global sur le solde public est largement positif. À long terme, un recul de deux ans de l'âge minimal de départ contribue à réduire le déficit public de 0,9 % du PIB, dont seulement la moitié pour les régimes de retraite. Or la France doit réduire son déficit public pour au moins stabiliser sa dette publique, si ce n'est la réduire, en pourcentage du PIB.

Amortir le cas échéant les effets négatifs de court terme

Une telle mesure est particulièrement opportune à un moment où presque tous les secteurs connaissent d'importantes difficultés de recrutement comme c'est le cas aujourd'hui. Cette situation risque cependant de ne pas durer. La guerre en Ukraine et la diminution des ressources en énergie de l'Europe pourraient entraîner une récession en 2023 et donc une hausse importante du chômage. Or, si le recul de l'âge de la retraite n'a pas d'effet à long terme sur le taux de chômage, il contribue à l'accroître à court terme, ce qu'il faut éviter dans une situation où le taux de chômage est déjà élevé.

“Il faudrait que chaque hausse d'un trimestre soit validée par une commission indépendante. Celle-ci devrait attester que la situation et les perspectives de l'emploi et du chômage sont suffisamment bonnes pour que les effets de court terme de cette mesure restent acceptables”

Le recul de l'âge de départ doit être inscrit dans une loi qui prévoira une hausse progressive de l'âge minimal ou de la durée de cotisation requise pour obtenir le taux plein, à raison par exemple d'un trimestre par génération. Il faudrait qu'elle prévoie également que chaque hausse d'un trimestre soit validée avant d'être effectivement mise en œuvre par une commission indépendante. Celle-ci devrait attester que la situation et les perspectives de l'emploi et du chômage sont suffisamment bonnes pour que les effets de court terme de cette mesure restent acceptables.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 27/09/2022